



13767 - Le jeûneur qui se fait soigner une dent

question

Est-il permis au jeûneur d'aller chez le dentiste ? Mes dents doivent nécessairement être soignées. Que faire si tout en jeûnant le Ramadan je me rends chez le dentiste et absorbe quelque chose inintentionnellement ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Cheikh Abd al-Aziz ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes « Si quelqu'un éprouve des maux de dents et va chez le dentiste pour un bain de bouche ou un plombage ou pour se faire extraire une dent, est-ce que cela peut avoir une influence sur son jeûne ? Si le dentiste lui fait une piqûre pour anesthésier sa dent, est-ce que cela a une influence sur son jeûne ?

Voici sa réponse :

« Ce qui a été dit dans la question n'a aucune incidence sur la validité du jeûne. Bien au contraire, cela est pardonné.

Il faut toutefois éviter d'avaler une solution curative ou du sang. La piqûre n'a aucune incidence sur le jeûne parce qu'elle n'est pas assimilable au manger et au boire. Le jeûne reste en principe valable et correct ».

Voici adjwibatoun mouhimma tara'alqrou biarkan al-islam

Si vous pouvez aller chez le dentiste la nuit, il vaut mieux le faire, Allah le sait mieux.